

occupants de l'embarcation deux seulement se sauvèrent, les autres se noyèrent à quelques verges du rivage. A la nouvelle du fatal accident, tous les habitants se rendirent sur la grève et transportèrent les corps des infortunés à la maison que devait occuper le nouveau ménage. Les nappes mises pour le repas des noces servirent à les ensevelir.

Le lendemain de l'accident, sept des noyés, Louis Beaudoin et Agnès Paré, les infortunés époux, Joseph Beaudoin, Angélique Toupin, Joseph Guérard, Louis Paré et Prisque Paré, furent inhumés dans le cimetière de Saint-François.

Les autres, Marie-Joséphine Bolduc, épouse de Joseph Paré, Félicité Paré, leur fille, Jacques Talon dit Lésperance, Marie-Joséphine Lessard, épouse de Pierre Paré, Marguerite Fugères, épouse de Joseph Boucher, et Marie-Joséphine Cauchon, épouse de Jacques Fugères, furent inhumés à Saint-Joachim le dix-huit octobre.

Ce lugubre évènement inspira à un jeune homme du nom de Veilleux une complainte d'une vingtaine de couplets destinée à en perpétuer le souvenir. Cette complainte qui eut son temps de vogue se chantait jusqu'à Montréal. M. L. P. Turcotte, qui s'est occupé de réunir les légendes et les traditions de son île natale, a recueilli de diverses personnes les couplets suivants :

Peuple chrétien, écoutez la complainte
D'un honnête homme qui vient de s'marrir :
Par un dimanche, la veille de ses noces,
A la grand messe on l'a vu communier.

Après la messe il avertit son monde,
Les jeunes gens qu'il avait invités.
Son frère aîné arrivait à sa porte,
Le cœur lui crève, il se met à pleurer.

Ce cher Louison, qui va le recevoir :
" Mon frère aîné, qu'avez-vous à pleurer ?
— Ah ! mon cher frère, je déplore vot' sœur,
" Que le malheur vous soit pas comme à moi !

" Voilà onze ans que je suis en ménage,
" Jamais la paix n'a pu régner chez moi ;
" Si vous voulez quitter ce mariage,
" Je vais payer tous les frais qui sont faits."

" — Mon très cher frère, retenez donc vos larmes,
" V'nez avec moi vous êtes mon aîné."
Etant partis, Dieu préserv' le naufrage,
Les voilà donc à bon port arrivés.

Le lui di vient, faut aller à la messe ;
Les mariés les voilà fiancés.
Sont revenus à la maison des noces
Se divertir et prendre du plaisir.

Le lendemain, le lendemain des noces,
Quel triste jour et quel fatal retour !
Sont rembarqués tous avec allégresse.
Quinze se sont mis dans la chaloupe à Louis.

Ce cher Louison, par trop de complaisance,
Laisse gouverner par un novice.
En déboutant la pointe à Porte-Lance,
Mal gouvernée la chaloupe a viré

Un orphelin, qui était dans la barge,
S'est écrié : " Mon Dieu, faut-il périr !
" Faut-il périr à la fleur de son âge !
" Faut-il périr si près de ses amis ! "

Treize ont péri sur le bord du rivage,
Treize ont péri dans la mer engloutis.
De tous côtés on voit venir le monde,
Gens de Beupré qui les voient traverser.

Tout le rivage était mouillé de larmes,
Quand tout chacun reconnaissait les siens.
On a trouvé le mari et sa femme.
Son frère aîné, l'orphelin avec lui.

Joseph Paré vint ramasser sa femme,
Deux de ses sœurs, trois de ses chers enfants.
" Ma chère enfant, faut-il que ton alliance
" Nous ait causé tant de mortalités "

Ils croyaient bien ce soir souper ensemble.
Se divertir et prendre du plaisir
La table est mise qu'on l'ôte en diligence,
Les draps seront pour les ensevelir.

C'était la coutume autrefois de composer une complainte lorsqu'un semblable malheur arrivait. Lorsque l'abbé Hubert, curé de Québec, se noya en face de la *Cabane des Pères* (Lévis), une complainte fut aussi composée. Elle ne se chante plus aujourd'hui.—P.-G. R.



Qu'est-ce donc qu'un baiser ?

Pendant des siècles on a cherché à donner une réponse à cette question perplexe. Le problème est résolu maintenant. Henri Gibbons dans une conférence récente donne la définition suivante :

Un baiser ?—C'est la juxtaposition anatomique des deux muscles orbiculaires dans un état de contraction.

Voilà.

Les petites épargnes

" Dix cents par jour ! mais où peut-on arriver avec cela ? Ce n'est pas la peine de me tourmenter pour une si misérable économie.—Deux mille piastres, quelle somme énorme ! Est-ce que je pourrai jamais parvenir à la ramasser ? Si je nourrissais une telle espérance, je serais bien insensé." Si l'on économise chaque jour dix centins, c'est-à-dire \$36.50 par an, si on les place à cinq pour cent, et si on laisse les intérêts s'accumuler, on se trouvera, au bout de trente ans, possesseur d'une somme supérieure à deux mille piastres. Je conviens que les caisses d'épargne ne donnent pas généralement un intérêt aussi élevé ; mais l'on conviendra avec moi qu'il est aisé ou d'économiser un peu plus de dix centins, ou d'attendre, pour arriver à ce beau résultat, deux ou trois années de plus. Celui qui aura commencé vers l'âge de vingt à vingt-cinq ans sera donc, vers l'âge de cinquante à cinquante-cinq ans, possesseur d'une somme suffisante pour assurer son bien-être.

Histoire de L'aérostation

Le *Musée des Familles* rapporte dans sa mosaïque historique et littéraire, le singulier fait que voici :

Dans le premier voyage aérien que Blanchard fit en Hollande, le paysan sur le champ duquel il descendit, bien moins touché de ce merveilleux spectacle que du dommage fait à quelques touffes d'herbes, déchira le ballon et fut sur le point d'assommer l'aéronaute, qui ne se tira de ses mains qu'en souscrivant un billet de dix ducats. Cité en justice pour réparation du dommage, ce paysan dit aux juges : " La loi de notre pays porte en termes formels que tout ce qui tombe des airs ou du ciel sur un champ appartient au propriétaire de ce champ. Or M. Blanchard et son ballon sont tombés des airs dans mon champ : M. Blanchard et son ballon m'appartenaient donc. J'ai permis à M. Blanchard de se racheter moyennant dix ducats, il est clair qu'il me les doit, et s'il me les doit, c'est que je ne lui dois rien."

Ce syllogisme en bonne forme parut peremptoire. M. Blanchard eut le bon esprit d'en rire le premier et l'affaire n'alla pas plus loin.

Buvons une larme !

—Mes enfants, je ne prends rien, à moins que vous ne buviez ce que je vais vous ordonner, dit le vieux Pierre, en répondant à l'invitation qu'on venait de lui faire. C'était un vieux de la vieille, sa réputation d'ivrogne était bien établie ; personne ne pouvant lui tenir tête dans la paroisse. Aussi les jeunes gens le regardèrent-ils avec étonnement.

—L'idée, répliqua l'un d'eux, de nous forcer à boire à votre goût. Vous voulez peut-être nous griser d'un seul coup avec vos mélanges impossibles. Vous êtes le chef des "couteaux" et, pour ma part, je ne me soumettrai pas à vos conditions.

—Il veut donner une dose d'huile de castor dans du brandy, suggéra le juge de paix, qui aurait bien pris l'huile pour avoir le brandy.

—Non, je suis franc. Prenez mon coup, et je suis des vôtres.

Après quelques hésitations, les jeunes buveurs consentirent et tous se placèrent en file le long du comptoir. Tous les regards étaient fixés sur le vieux Pierre.

—M. l'hôtelier, dit celui-ci, donnez-moi un verre d'eau.

—Hein ! Quoi ? De l'eau ?

—Oui, de l'eau. C'est un nouveau coup pour moi, je l'admets, et l'article est rare ici, je le sais. Il y a quelques jours, j'étais allé faire une partie de pêche avec des amis. Naturellement nous avions pris nos provisions de bouches, une pleine caisse de whisky. Car, comme dit le proverbe " pas de boisson, pas de poisson."

Cette fois là, le proverbe a menti, nous n'avions pas pris de poisson et pourtant, Dieu sait s'il y avait de la boisson.

Le soir, je n'étais pas plein, j'étais comble, j'étais enfaîté comme un tonneau. Je me trainai de peine et de misère sous un arbre et je m'y endormis. Les amis burent le reste et repartirent pour le village.

Quelle bonne farce ! croyaient-ils, de m'avoir laissé là ivre-mort : aussi le répandirent-ils bientôt par tout le village.

Mon fils l'entendit et rapporta la nouvelle à la maison.

Eh bien ! Je restai sous l'arbre toute la nuit et, quand je m'éveillai, ma femme était assise à mes côtés. Elle ne dit pas une parole, mais détourna la tête et je vis qu'elle sanglotait.

—Je voudrais bien boire, dis-je. Alors elle prit la tasse qu'elle avait apportée, courut l'emplir à une source voisine et me l'apporta. En me la donnant, elle pencha la tête au-dessus pour m'empêcher de voir ses yeux rougis.

Une larme tomba dans la tasse.

Je la vis.

Je pris la tasse et la levai au ciel, je jurai que jamais je ne boirais une autre larme de ma femme, comme je l'avais fait depuis vingt ans.

Vous autres, mes gars, vous savez qui m'avait délaissé ce jour-là. Vous en étiez tous.

Un autre verre d'eau, s'il vous plaît, M. l'hôtelier.



Mme Amanda Paisley

Pendant plusieurs années une fidèle de l'église Episcopaliennne Trinité, à Newburgh N. Y., dit t ujours MERCI à la Sarsepareille de Hood. Elle souffrait depuis des années de l'Eczema et des Scrofules sur la figure, la tête et les oreilles, ce qui la rendit sourde presque toute une année et affecta sa vue. A l'étonnement de ses amis, la

Sarsepareille de Hood

avait opéré une guérison, et maintenant elle entend et elle voit aussi bien que jamais. Pour plus amples détails sur son compte, s'adresser à C. I. Hood, Lowell, Mass.

Les PILULES de HOOD sont faites à la main, et sont parfaites de condition, de proportion et d'apparence.

DRS MATHIEU & BERNIER,

CHIRURGIENS - DENTISTES

Coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours,

Extraction de dents sans douleurs avec l'électricité
Dentiers faits sanapalais.